



Baron et Baronne Patrick de TERWANGNE,
Baron et Baronne Alain de TERWANGNE,
Baron et Baronne Didier de TERWANGNE,
Baron et Baronne Serge de TERWANGNE,

ses enfants et beaux-enfants;

Baron et Baronne Alexis de TERWANGNE,
Maylis, Gwenaëlle, Cécile et Noémie,
Baron et Baronne Benoît de TERWANGNE,
Edouard, Harold et Ysaure,
Baron et Baronne Christophe de TERWANGNE,
Nathan, Raphaël et Héloïse,
Baron et Baronne Dimitri de TERWANGNE,
Grégory et Martin,

Baron Andreas de TERWANGNE et Madame Stefanie SMETS,
Mademoiselle Audrey de TERWANGNE et Monsieur Mickey EVERS,

Baron Thibaut de TERWANGNE,
Baron Nicolas de TERWANGNE,
Baron Matthieu de TERWANGNE et Mademoiselle Patricia RICO-ROLDAN,

Baron Loïc de TERWANGNE,
Mademoiselle Nikita de TERWANGNE,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Chevalier (†) et Madame Marc de SCHAETZEN,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,
Baron et Baronne Raymond de TERWANGNE,
leurs enfants et petits-enfants,
Baron (†) Marc de TERWANGNE,
ses enfants et petits-enfants,
Baron André de TERWANGNE,
ses enfants et petits-enfants,

Chevalier (†) et Madame (†) Albert de WOUTERS d'OPLINTER,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Monsieur (†) et Madame (†) Michel CARDON de LICHTBUER,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Monsieur (†) et Madame (†) Marcel CARDON de LICHTBUER,
leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Yvan CARDON de LICHTBUER,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Monsieur (†) et Madame Emmanuel CARDON de LICHTBUER,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Monsieur (†) et Madame Fernand DUSAUSOY
et leur fille,

ses frères, sœur, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces;

Les familles de TERWANGNE, CARDON de LICHTBUER, MORETUS PLANTIN et de DONNEA

ont la profonde tristesse de vous faire part du décès du

BARON
Joseph Raymond Germain Maria Ghislain
de TERWANGNE

veuf de la Baronne Myriam CARDON de LICHTBUER

né à Heist-op-den-Berg le 28 décembre 1933,
décédé à Wilrijk le 8 février 2025,
réconforté par le Sacrement des malades et entouré des siens.

La célébration religieuse,
suivie de l'inhumation dans la concession familiale au cimetière d'Edegem,
sera célébrée le VENDREDI 14 FÉVRIER 2025 à 10 heures 30
en la Basilique Notre-Dame de Lourdes à Edegem.

Réunion et condoléances à la basilique à partir de 10 heures.
(entrée Hovestraat)

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART

Adresse de correspondance:
Famille de TERWANGNE
c/o Uitvaartzorg Michael DELEU
Lange Lozanastraat 237 - 2018 Antwerpen
Condoléances : www.michaeldeleu.be